



**Observatoire 2014
des Universités
& Écoles**



Sommaire

Avant-propos	p. 3
1. Méthodologie	p. 4
2. Universités	p. 7
2.1 Recettes	p. 7
2.2 Dépenses	p. 7
2.3 Patrimoine	p. 10
2.4 Structure financière	p. 12
3. Écoles & Instituts	p. 15
3.1 Recettes	p. 15
3.2 Dépenses	p. 16
3.3 Patrimoine	p. 19
3.4 Structure financière	p. 20
4. KPMG en un regard	p. 21
5. KPMG et le secteur Enseignement Supérieur & Recherche	p. 22

Avant-propos

KPMG a le plaisir de vous présenter les résultats de la nouvelle édition de notre Observatoire des Universités & Écoles.

À travers cette publication, le cabinet souhaite partager avec la gouvernance des établissements, les organismes de tutelle et toutes les parties intéressées, l'expérience acquise depuis plusieurs années auprès des acteurs de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur l'ensemble du territoire.

Les établissements d'Enseignement Supérieur continuent à être confrontés à des défis permanents: maintien de l'excellence, amélioration de l'accueil des étudiants, contraintes de la ressource publique. La question du pilotage et donc de l'information est, dans ce contexte d'autonomisation, devenue primordiale.

Ce sont ces évolutions et leurs enjeux que le cabinet a souhaité suivre à partir de données financières publiques de l'exercice 2013 issues d'un panel composé de 20 établissements dont 12 universités pluridisciplinaires et 8 instituts et écoles dans le domaine des sciences de l'ingénieur.

L'Observatoire 2014, reprenant la structure et les principaux ratios de la précédente édition, vise à s'inscrire dans la durée et à livrer, année après année, un état des lieux fidèle.

Depuis plus de six ans, KPMG associe les compétences pluridisciplinaires de ses équipes au secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, en accompagnant les universités et écoles dans leurs défis: optimisation des outils de pilotage et de gestion, audit du système d'information, stratégie numérique, plan stratégique, organisation, plan de transformation, certification des comptes.

Contribuer à une meilleure connaissance de l'Enseignement Supérieur et surtout être utile à tous ceux qui œuvrent pour sa transformation, telle est la vocation de la présente étude.

L'ensemble des Associés du réseau Enseignement Supérieur et Recherche vous souhaite une excellente lecture et reste à votre disposition.

Bernard Bazillon
Directeur Associé,
Enseignement Supérieur
et Recherche

Christian Liberos
Directeur Associé,
Référént Enseignement
Supérieur et Recherche

Philippe Gatta
Directeur de mission,
Référént Enseignement
Supérieur et Recherche

1. Méthodologie

L'objectif de l'Observatoire est d'apporter des éclairages sur les données financières des établissements et établir des ratios permettant de faciliter la compréhension des enjeux de l'Enseignement Supérieur.

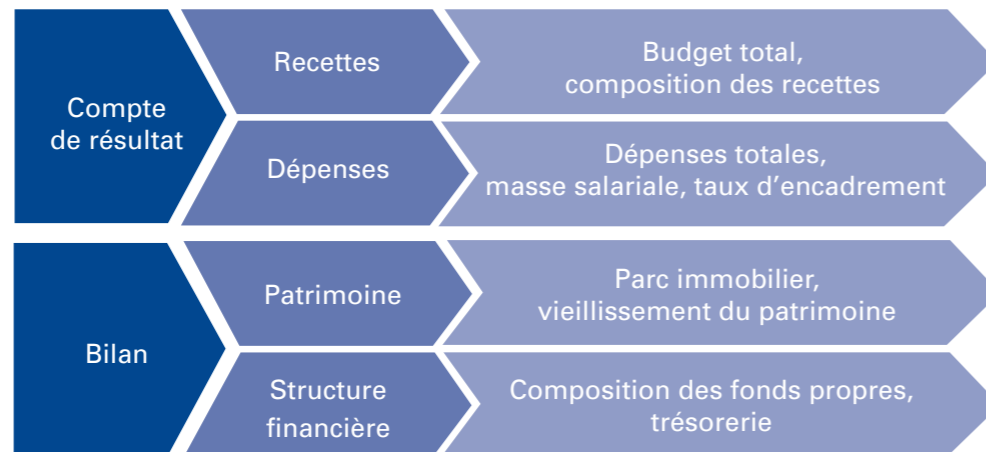
L'analyse met en évidence des données d'ordre macro mais ne permet pas de prendre en compte les spécificités de chaque établissement.

L'Observatoire 2014 porte sur un échantillon de 20 établissements d'Enseignement Supérieur de différentes régions de France et correspondant à des disciplines diverses. Notre échantillon se compose de :

- **12 universités**, soit 16 % des universités adhérentes de l'AMUE (Agence de Mutualisation des Universités et des Établissements)
- **8 écoles et instituts**, soit 20 % des écoles du secteur des sciences de l'ingénieur

Comme l'an passé, notre échantillon 2014 intègre des universités localisées dans plusieurs régions françaises, hors Île-de-France.

Cette étude est développée autour de quatre thèmes : **Recettes, Dépenses, Patrimoine, Structure financière**, sur la base de données extraites des rapports financiers des établissements relatifs à l'exercice 2013.



Les données exploitées dans le cadre de cette étude sont les suivantes :

Dépenses par étudiant	Dépenses de fonctionnement
	Dépenses de personnel
	Dépenses d'amortissement
	Dépenses financières exceptionnelles
Taux d'encadrement	Nombre d'enseignants statutaires hors intervenants extérieurs
	Nombre d'étudiants
Dépenses de fonctionnement par étudiant	Achats et services extérieurs
Taux d'amortissement	Amortissement cumulé (hors dotation sur patrimoine affecté)
	Valeur brute des immobilisations (hors patrimoine affecté)



2. Universités

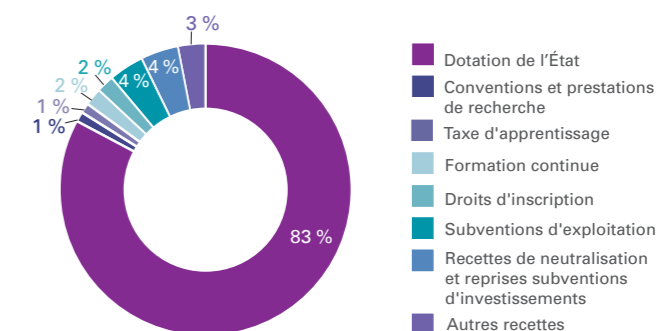
2.1 Recettes

Répartition des recettes

La dotation de l'État représente en moyenne 83 % des ressources des universités du panel. Concernant les ressources liées aux conventions et prestations de recherche, 5 établissements sur 12 affichent un taux supérieur ou égal à 1 %. Les droits d'inscription oscillent entre 0,9 % et 4,5 % du total des ressources des établissements. La catégorie "Autres recettes" comprend des prestations de formation continue et des autres produits de gestion courante. Nous observons une stabilité dans la structure des recettes depuis 2011, y compris au niveau des recettes ne provenant pas de la dotation de l'État (taxe d'apprentissage, droits d'inscriptions, subventions d'exploitation etc.).

Répartition des recettes

83 % des ressources proviennent de la dotation de l'État.

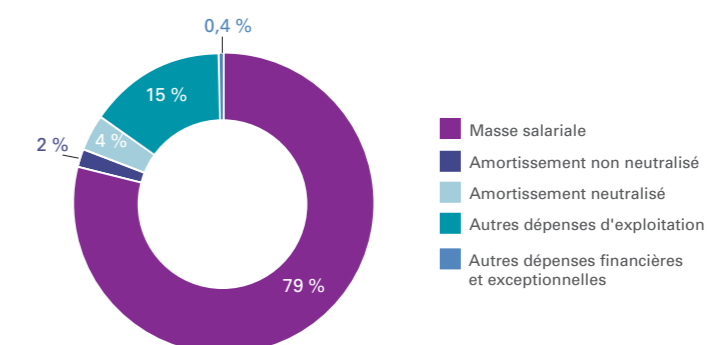


2.2 Dépenses

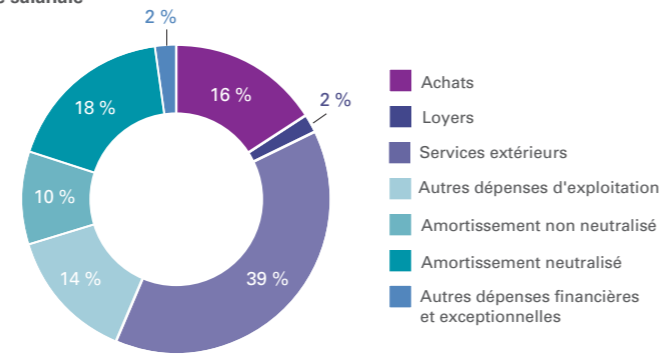
Répartition des dépenses

Le poids de la masse salariale reste stable par rapport aux exercices précédents. Elle représente en moyenne 79 % des dépenses des universités de notre échantillon. Cette stabilité s'explique en partie par l'attention accrue des organismes de tutelle sur la maîtrise des effectifs et le respect des plafonds d'emplois au regard de l'évolution structurelle de la masse salariale. Les données de l'exercice 2013 laissent apparaître une hausse du poids des services extérieurs. Leur poids dans la répartition des dépenses hors masse salariale augmente de 24 % en 2012 à 39 % en 2013.

Répartition des dépenses



Répartition des dépenses hors masse salariale



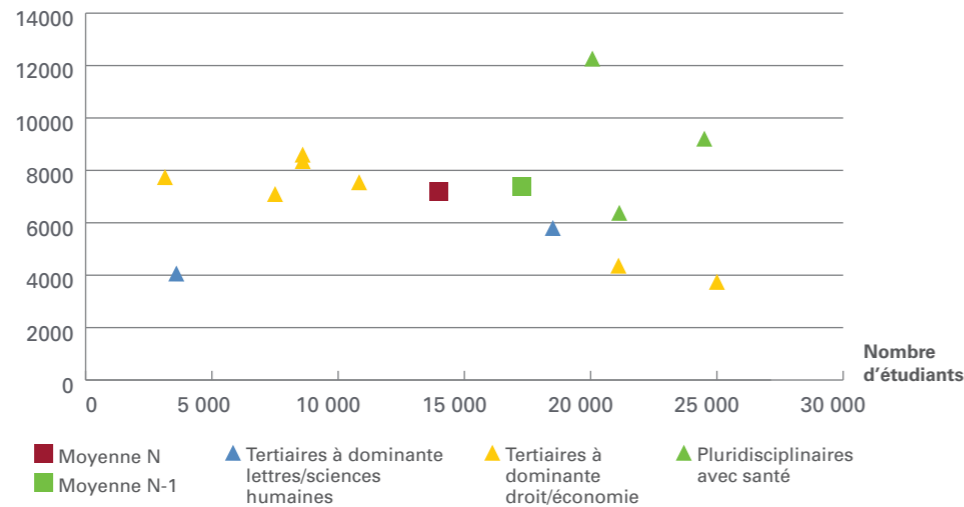
Les services extérieurs constituent le poste le plus important. Ils correspondent principalement à des dépenses d'entretien et de maintenance, des frais de mission et des facturations entre entités publiques (mise à disposition de personnel notamment). L'augmentation de ce poste de dépense reflète notamment les efforts des établissements pour améliorer l'accueil des étudiants.

Dépense moyenne par étudiant

Le niveau moyen de dépense par étudiant varie peu depuis l'exercice précédent. Il s'élève à 7,1 k€ en 2013. Pour les universités ayant un nombre d'étudiants inférieur à 20000, les niveaux de dépense par étudiant sont assez homogènes, autour de 7000€. Les universités accueillant plus de 20000 étudiants présentent des montants moyens de dépense par étudiant plus disparates.

Le niveau moyen de dépense par étudiant est de 7,1 k€.

Dépenses moyennes par étudiant en €

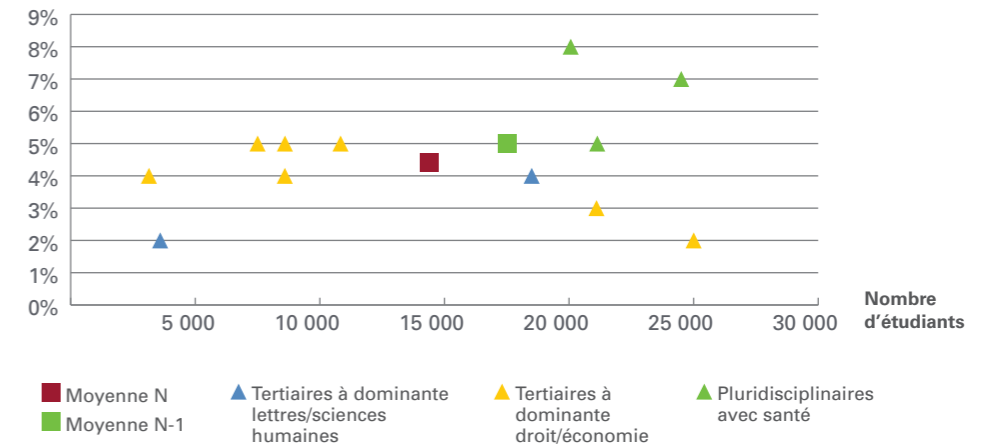


Taux d'encadrement des étudiants

Le taux d'encadrement correspond au nombre d'enseignants/nombre d'étudiants. Les données montrent une forte disparité du taux d'encadrement (entre 2 et 8 %) selon les établissements. Le taux d'encadrement moyen n'évolue pas par rapport à 2012 : il est proche de 5 enseignants pour 100 étudiants. Les taux d'encadrement inférieurs à 3 enseignants pour 100 étudiants s'observent principalement au sein des universités tertiaires à dominante droit/économie ou de petite taille (< 8500 étudiants).

Fortes disparités du taux d'encadrement : entre 2 et 8 %.

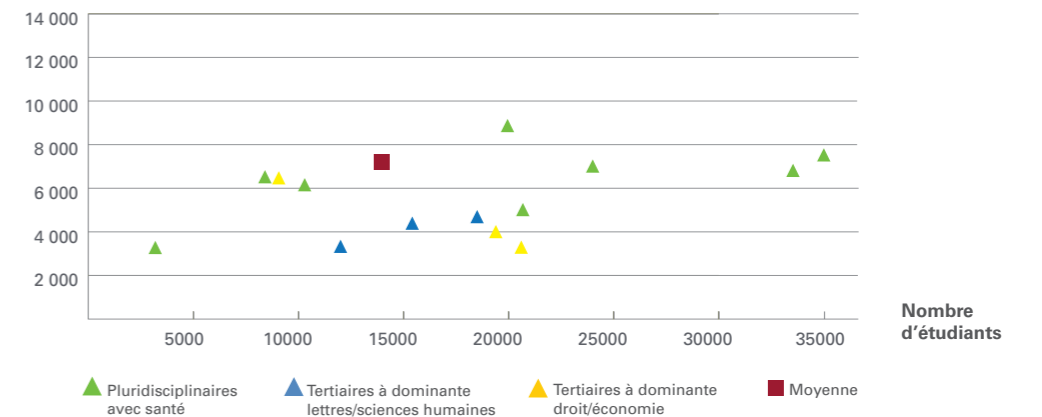
Taux d'encadrement moyen



Masse salariale par étudiant

La masse salariale s'élève à 5 533€ par étudiant en moyenne sur notre échantillon d'universités.

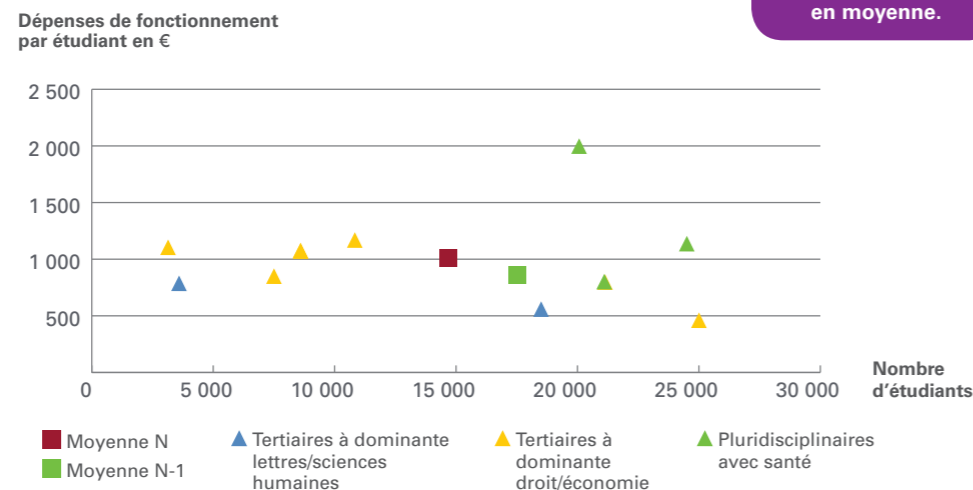
Masse salariale par étudiant en €



Dépense de fonctionnement par étudiant

Ce ratio mesure le niveau de dépense par étudiant hors masse salariale et investissements. Le niveau moyen de dépenses de fonctionnement par étudiant augmente par rapport à l'année 2012, principalement du fait de la hausse des frais d'entretien et maintenance des immobilisations affectées par l'État.

984 € par étudiant en moyenne.



2.3 Patrimoine

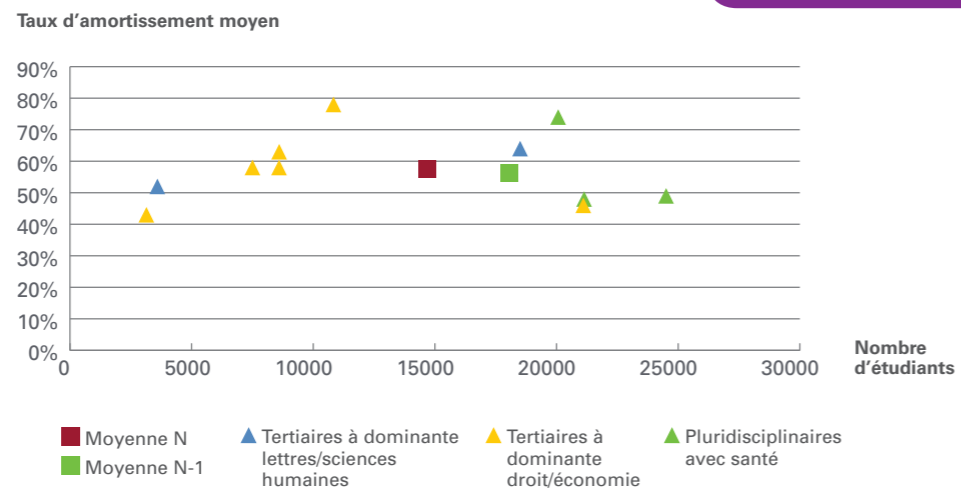
Taux d'amortissement

Ce taux mesure l'ancienneté des biens mobiliers, hors amortissement du patrimoine affecté par l'État.

Nous constatons une grande disparité des taux d'amortissement entre les établissements: entre 40 et 90 %. Nous ne notons pas de corrélation entre la discipline dominante des établissements et l'ancienneté de leurs biens mobiliers.

Le taux d'amortissement moyen observé évolue peu entre 2012 et 2013. Il s'élève cette année à 58 %. Cela reflète un renouvellement régulier de leur matériel mobilier et des aménagements sur bien immobiliers opérés par les universités dans le cadre de leur autonomie.

Le taux d'amortissement moyen s'élève à 58 %.



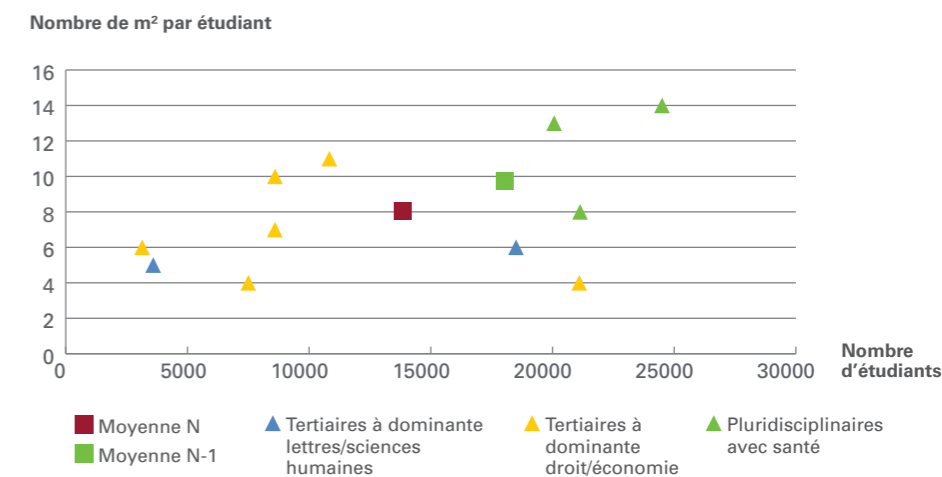
Superficie par étudiant

La superficie par étudiant varie cette année de 4 à 14 m². La superficie moyenne observée est de 8 m² par étudiant.

Nous prenons uniquement en compte la superficie bâtie, telle que reportée dans l'évaluation réalisée par France Domaine sur chaque établissement.

Les moyennes sont calculées sur la base d'un échantillon de 11 établissements.

8 m² en moyenne par étudiant.



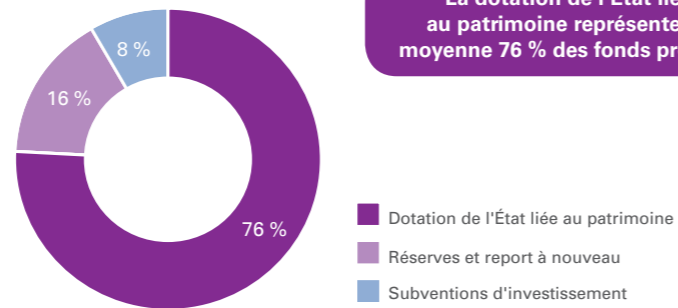
2.4 Structure financière

Composition des fonds propres

Le graphique ci-dessous souligne l'importance de la dotation de l'État liée au patrimoine (76 % en moyenne).

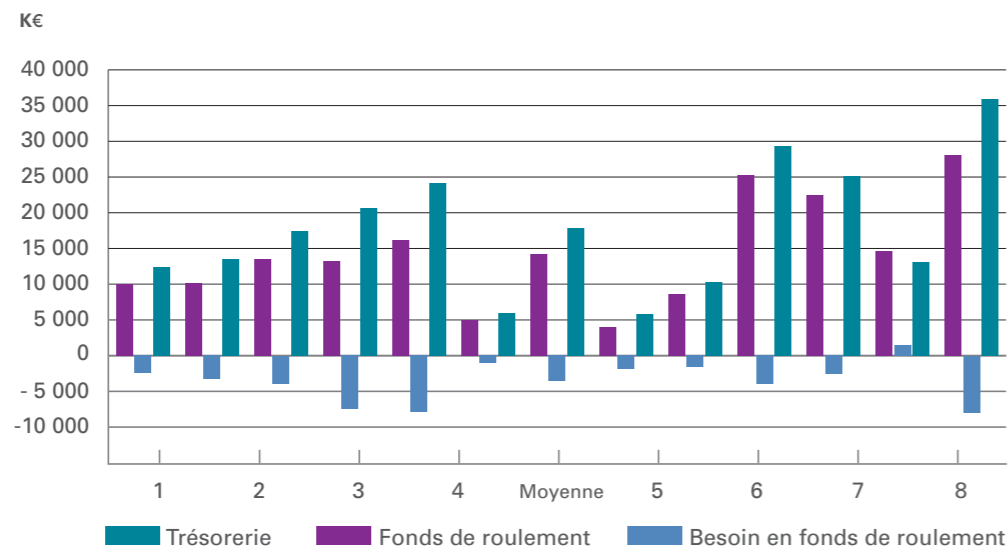
Il est important de noter que la dotation de l'État liée au patrimoine n'est pas liée à des flux de trésorerie. Elle compense les flux d'amortissements liés au patrimoine affecté, sans impact sur la trésorerie.

Les fonds liés aux réserves de résultat apparaissent en hausse sur les trois dernières années.



Analyse de la trésorerie

Les fonds de roulement constitués par les universités assurent à ces institutions des réserves de trésorerie permettant le financement d'investissements futurs.



3. Écoles et Instituts

3.1 Recettes

Répartition des recettes

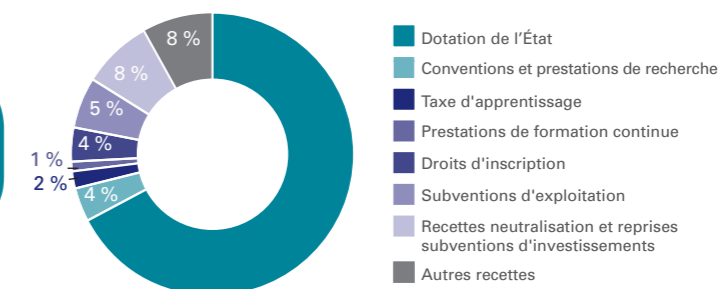
La dotation de l'État continue en 2013 de représenter en moyenne 68 % des ressources des écoles de l'échantillon. Les conventions et prestations de recherche demeurent également stables, à hauteur de 4 % des ressources.

La catégorie "Autres recettes" est composée des autres produits de gestion courante ainsi que des autres recettes exceptionnelles, telles que les reprises de provisions.

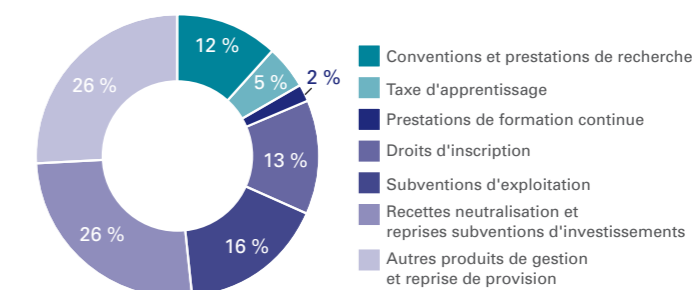
En revanche, nous observons une hausse de la proportion moyenne de ressources liées aux droits d'inscriptions, de 2 % à 4 % en moyenne entre 2011 et 2013.

Répartition des recettes

Plus d'un quart des recettes proviennent de sources autres que la dotation de l'État.



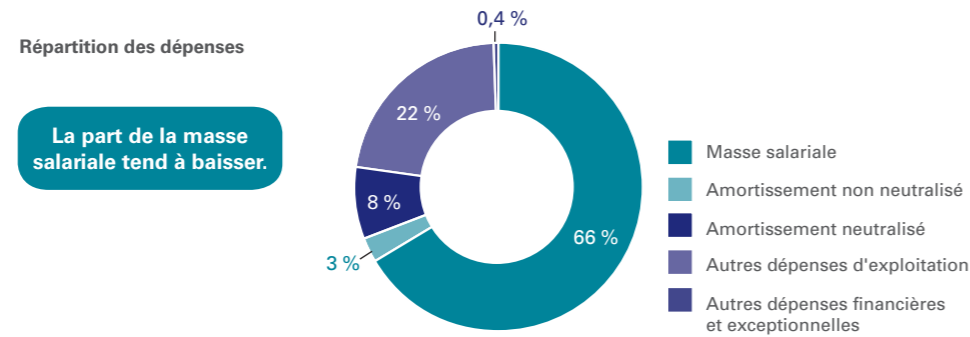
Répartition des recettes hors dotation de l'État



3.2 Dépenses

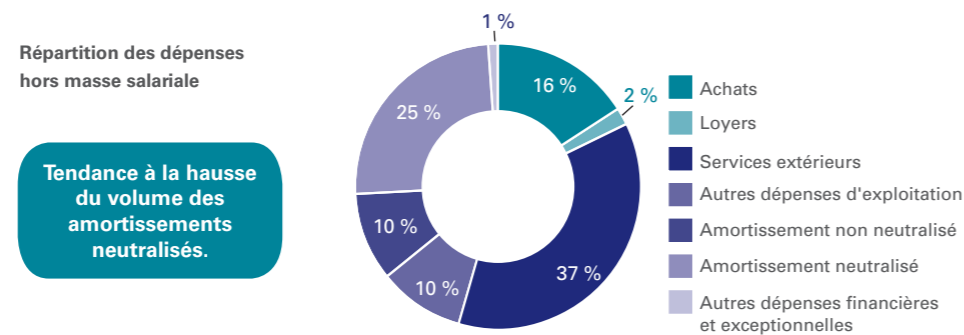
Répartition des dépenses

La masse salariale représente en moyenne 66 % des dépenses de fonctionnement des écoles et instituts avec une tendance à la baisse liée à l'encadrement de la masse salariale, au respect des plafonds d'emplois et à la diminution des ressources budgétaires.



Répartition des dépenses hors masse salariale

Nous observons une tendance à la hausse du volume des amortissements neutralisés liée à la fin de l'intégration du patrimoine affecté par l'État.

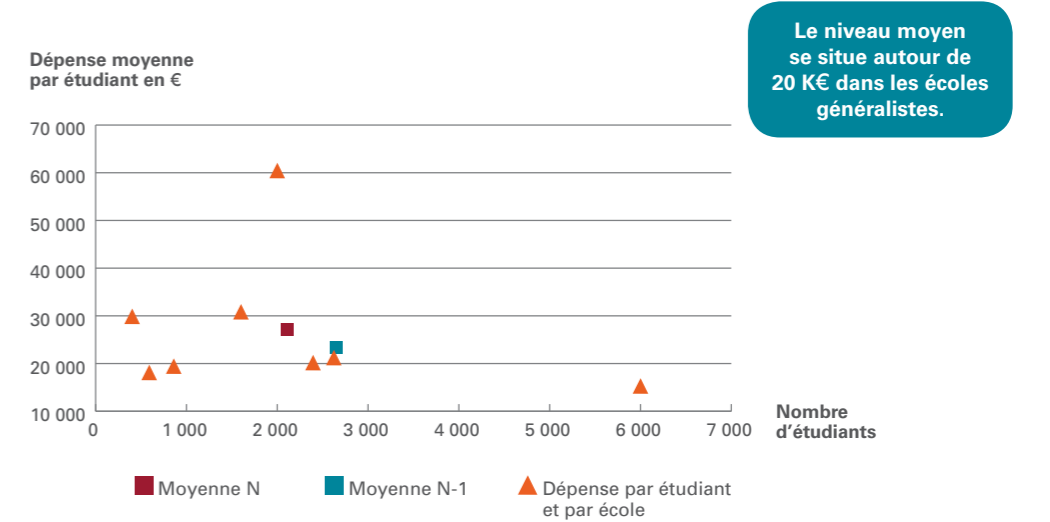


Dépense par étudiant

Nous constatons une forte disparité entre les établissements sur ce ratio, avec des niveaux de dépense qui oscillent entre 15 K€ et 60 K€ par étudiant. Les montants les plus élevés s'observent sur des établissements caractérisés par un matériel d'enseignement technologique très onéreux à l'achat et à l'entretien.

Un groupe de quatre établissements se distingue avec un niveau de dépense par étudiant autour de 20 K€. Le point commun de ces écoles est leur caractère généraliste, formant des ingénieurs pour différents secteurs de l'industrie.

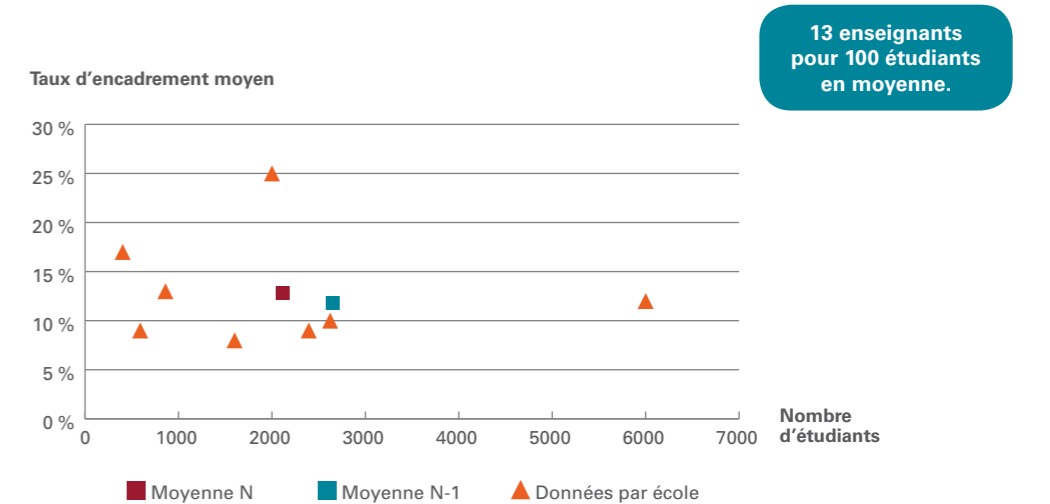
Le niveau moyen de dépense par étudiant augmente de 23 K€ à 27 K€ entre 2012 et 2013.



Taux d'encadrement des étudiants

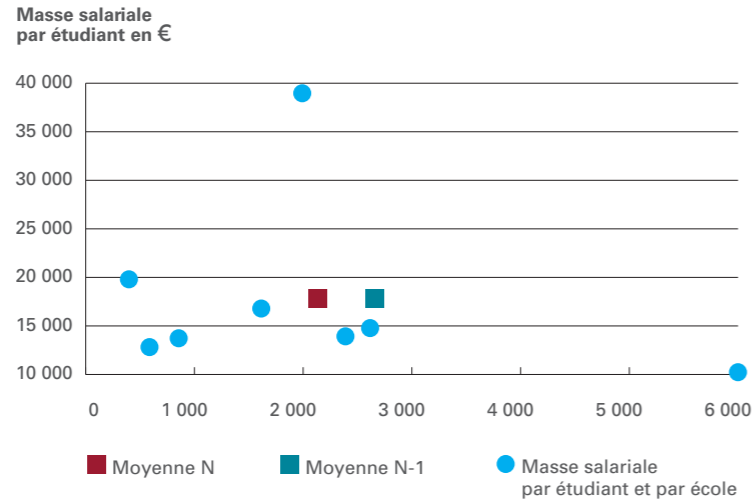
Le taux d'encadrement correspond au rapport du nombre d'enseignants/nombre d'étudiants. Celui-ci est calculé sur la base des postes d'enseignants titulaires et contractuels.

La moyenne est proche de 13 enseignants pour 100 étudiants. Une école se distingue avec un taux d'encadrement de 25 enseignants pour 100 étudiants.



Masse salariale par étudiant

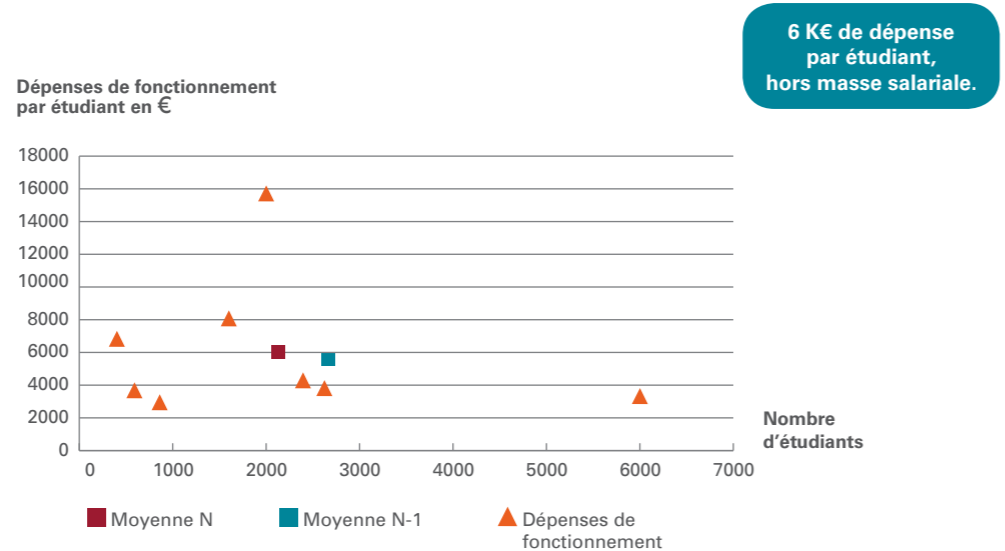
Les disparités visibles au niveau de la dépense par étudiant sont reflétées dans le poids de masse salariale par étudiant des établissements. Trois établissements se détachent de la moyenne du fait de leur secteur spécifique d'enseignement technologique.



Dépense de fonctionnement par étudiant

Ce ratio mesure le niveau de dépense par étudiant hors masse salariale et investissements.

Le niveau de dépense de fonctionnement par étudiant reflète le niveau global de dépenses par étudiant. Nous notons une forte disparité entre les écoles et instituts de l'échantillon sur ce ratio, avec des niveaux compris entre 3 K€ à 16 K€ par étudiant, et ce indépendamment de la taille de l'établissement. La moyenne s'établit à 6 K€ par étudiant, en légère augmentation par rapport à 2012 sur le même échantillon (5,5 K€ en N-1).



3.3 Patrimoine

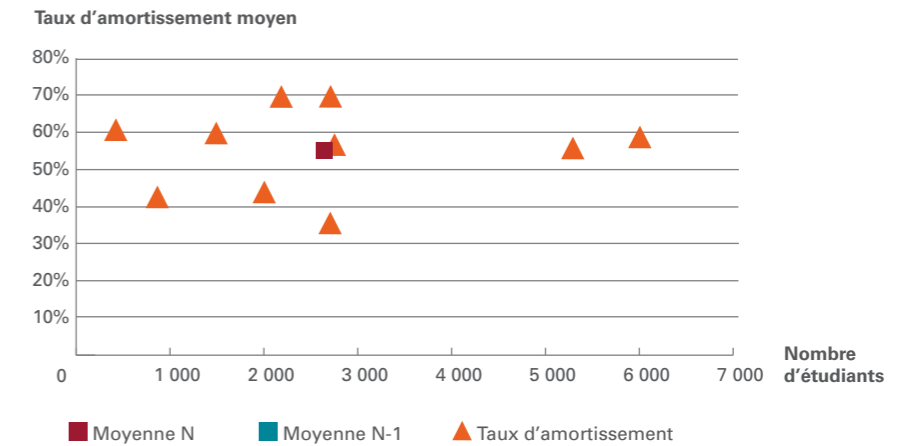
Taux d'amortissement du patrimoine

Ce taux mesure l'ancienneté des biens mobiliers, hors amortissement du patrimoine de l'État. Il calcule le rapport entre l'amortissement cumulé des biens, hors immobilisations affectées, et leur valeur brute.

Nous constatons des écarts importants entre les taux d'amortissement des différents établissements du panel (de 10 à 82 %).

À l'exception d'un établissement, les écoles et instituts affichent un taux supérieur à 40 %. La moyenne s'établit à 55 %.

Le taux d'amortissement est généralement impacté par l'ancienneté du patrimoine et son entretien. Les taux observés soulèvent des interrogations sur le besoin de renouvellement des équipements des établissements de notre échantillon.

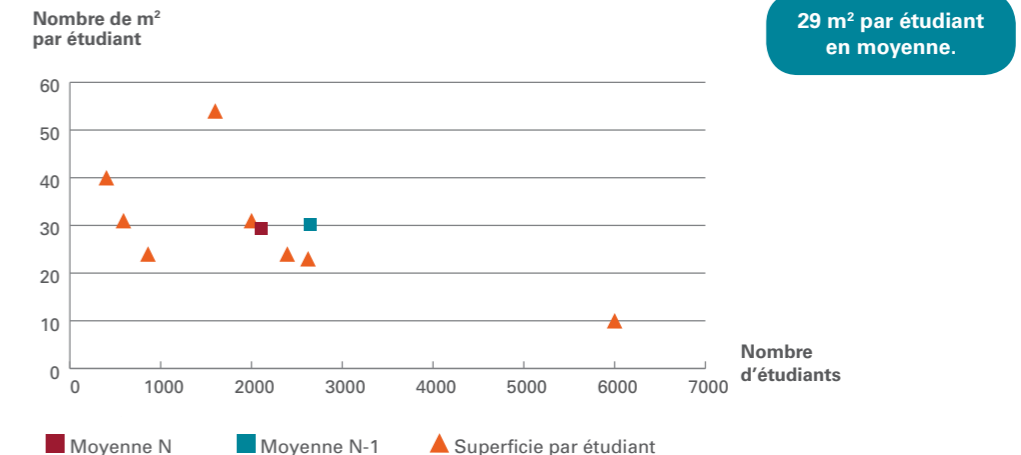


Superficie par étudiant

Nous prenons uniquement en compte la superficie bâtie, telle que reportée dans l'évaluation réalisée par France Domaine sur chaque établissement.

Le taux moyen de superficie par étudiant s'élève à 29 m² par étudiant. Ce taux apparaît en légère baisse par rapport à l'année N-1.

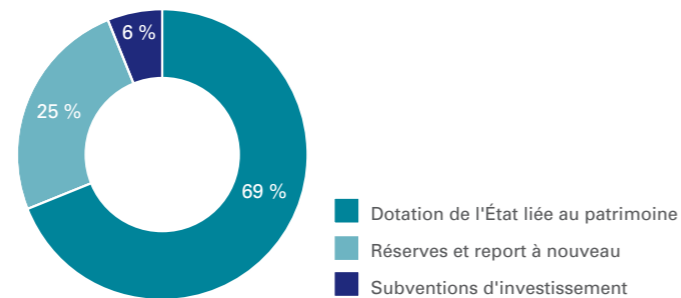
Deux écoles se détachent fortement du groupe proche du taux moyen. Le plus élevé s'explique par l'implantation temporaire d'un des établissements sur deux sites.



3.4 Structure financière

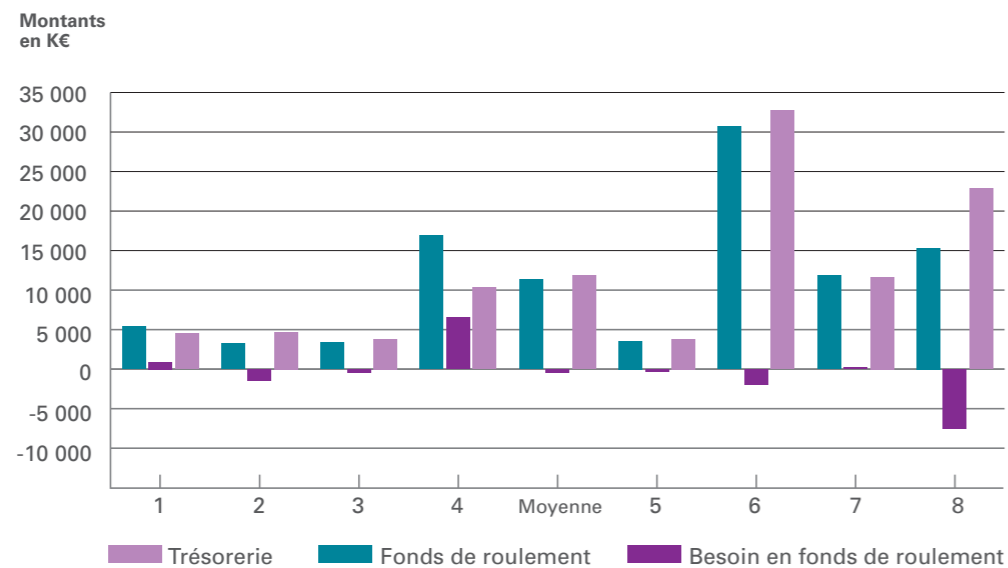
Composition des fonds propres

69 % des fonds propres des établissements de notre échantillon proviennent de la dotation de l'État liée au patrimoine, suivi des réserves et report à nouveau, à hauteur de 25 %. Nous observons une diminution de la part de cette dotation dans la composition des fonds propres au profit d'une croissance de la part des réserves et report à nouveau. Il est important de noter que la dotation de l'État liée au patrimoine n'est pas liée à des flux de trésorerie. Elle compense les flux d'amortissements liés au patrimoine affecté, sans impact sur la trésorerie.



Analyse de la trésorerie

Les fonds de roulement constitués par les universités assurent à ces institutions des réserves de trésorerie permettant le financement d'investissements futurs.



4. KPMG en un regard

KPMG premier groupe français d'audit, de conseil et d'expertise comptable.

Notre réseau spécialisé

Les collaborateurs du réseau KPMG Enseignement Supérieur et Recherche sont des professionnels du conseil et de l'audit intervenant auprès de divers acteurs de l'éducation, de la formation et de la recherche.

Nos métiers, nos marchés

KPMG accompagne les sociétés cotées et groupes internationaux dans le cadre de missions d'audit, de conseil financier (acquisitions-cessions, introduction en bourse...) et de conseil en management. Le cabinet intervient auprès des PME, ETI, groupes familiaux, TPE, artisans, commerçants et professions libérales pour les accompagner à chaque étape de leur développement : expertise comptable, certification des comptes, aide à la création, évaluation, gestion sociale, transmission, conseil patrimonial, juridique et fiscal...

KPMG apporte également son expertise aux acteurs de **l'Économie Sociale et Solidaire et au Secteur public, État et collectivités territoriales** sur des sujets aussi variés que l'information financière, la gouvernance, l'évaluation, le pilotage, le contrôle interne ou externe...

Chiffres clés

KPMG en France

- > **238** implantations
- > **8300** salariés
- > Chiffre d'affaires: **894** millions d'euros

KPMG International

- > **155** pays
- > **155 000** salariés
- > Chiffre d'affaires combiné: **23** milliards de dollars US
- > **82 %** des 500 premières entreprises mondiales parmi nos clients

KPMG en France compte plus de **70 000** clients parmi lesquels :

- > **200** sociétés cotées ou faisant appel public à l'épargne
- > **Près de 30 %** des PME de plus de 50 salariés
- > **6000** références dans les collectivités publiques
- > **6300** associations et acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire
- > **47 000** artisans, commerçants, TPE et professions libérales

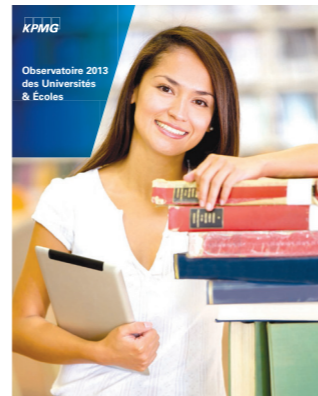
5. KPMG et le secteur Enseignement Supérieur & Recherche

KPMG investit de façon significative dans la connaissance de l'évolution du secteur de l'Enseignement supérieur au niveau européen et mondial. Faisant écho à l'actualité financière et comptable, KPMG organise des rendez-vous thématiques et publie régulièrement des études sur des sujets sectoriels ou transversaux.

Études réalisées en France

Observatoire des Universités et Écoles

Depuis 2011, KPMG publie un Observatoire des Universités & Écoles. Basé sur un panel d'universités et écoles à dominante des Sciences de l'ingénieur, l'Observatoire met en avant des indicateurs financiers tels que la répartition des ressources, le niveau de dépense par étudiant, le taux d'encadrement ou le poids de la masse salariale. Année après année, l'Observatoire vise à livrer un état des lieux fidèle et à contribuer à la réflexion sur les grands enjeux financiers de l'Enseignement supérieur.



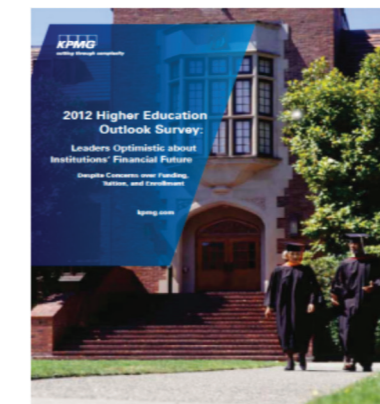
Le guide des bonnes pratiques en matière de fondations universitaires - février 2010

Cette étude commanditée par la CPU présente une douzaine de fondations universitaires et partenariales nouvellement créées ainsi que des fondations de grandes écoles. L'étude permet de faire émerger les bonnes pratiques de gestion, de la mise en place d'une fondation à la collecte de fonds. Ces travaux constituent un guide méthodologique pour chaque établissement souhaitant mettre en place ou dynamiser sa fondation.

Études réalisées à l'international

Étude "Extending the campus" - octobre 2012

Le centre d'excellence KPMG sur l'Éducation a publié en octobre 2012 une étude de benchmarking autour de plusieurs établissements d'enseignement supérieur qui ont fait le choix de mettre en place une politique internationale forte en implantant une antenne à l'étranger soit en construisant des partenariats internationaux.



Enquête 2012 sur les perspectives de l'enseignement supérieur aux États-Unis d'Amérique - septembre 2012

Dans cette enquête menée auprès de 102 responsables de l'enseignement supérieur, les dirigeants des établissements publics et privés ont été interrogés sur leur situation financière actuelle et d'ici cinq ans, la manière dont ils ont géré la diminution des dotations publiques et anticipé les priorités des Conseils de l'enseignement supérieur et plus généralement sur les problématiques liées au coût, à la qualité et à l'accès à l'enseignement supérieur.

Contacts

Bernard Bazillon

Directeur Associé,
Enseignement Supérieur & Recherche
KPMG S.A.

3, Cours du Triangle
Immeuble le Palatin
92939 Paris la Défense
Tél. : +33 (0)1 55 68 94 59
Mail : bbazillon@kpmg.fr

Mélanie Sueur

Responsable Projet Enseignement
Supérieur & Recherche
KPMG France
Tél. : +33 (0)1 55 68 72 18
Mail : msueur@kpmg.fr

Christian Liberos

Directeur Associé, Référent
Enseignement Supérieur & Recherche
Tél. : +33 (0)5 82 52 52 75
Mail : cliberos@kpmg.fr

Philippe Gatta

Directeur de mission, Référent
Enseignement Supérieur & Recherche
Tél. : +33 (0)4 37 64 78 14
Mail : pgatta@kpmg.fr



Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est une société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance au capital social de 5 497 100 euros. 775 726 417 RCS Nanterre. Siège social : Immeuble Le Palatin, 3 cours du Triangle, 92939 Paris La Défense Cedex. KPMG S.A. est membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative ("KPMG International"), une entité de droit suisse. KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2014 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Imprimé en France.
Réalisation : Département de la Communication - VM COMMUNICATION
Octobre 2014 - Crédit photo : Shutterstock
Photo de couverture : Shutterstock